

CHOLET  
mag

Joyeux  
Noël

N° 340

DÉCEMBRE 2020

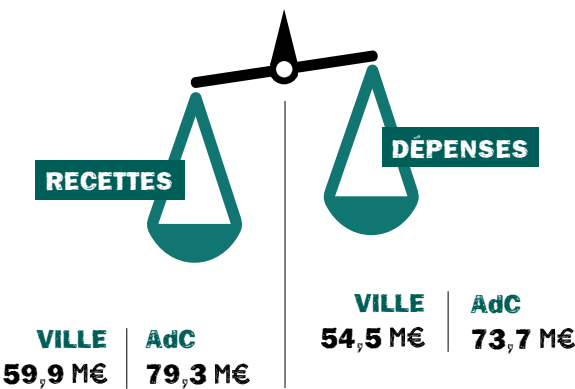
MAGAZINE MUNICIPAL  
D'INFORMATION DE  
LA VILLE DE CHOLET  
CHOLET.FR    

**CHOlet**   
l'entrepreneante

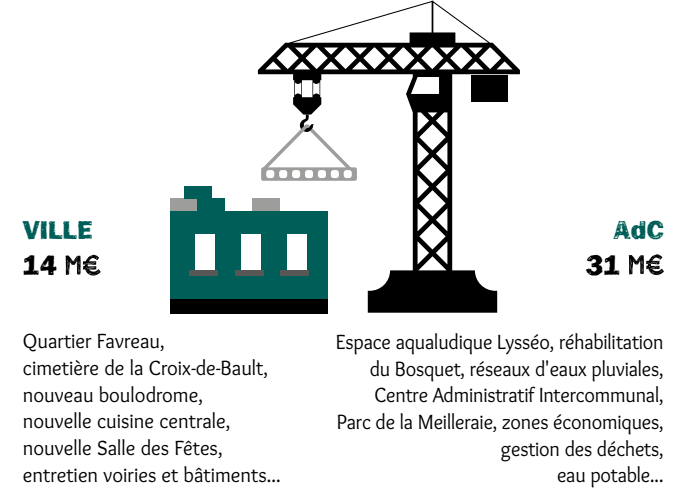
# Orientations budgétaires

Les rapports d'orientations budgétaires 2021 ont été présentés en Conseil municipal et en Conseil de Communauté. Des budgets qui se veulent maîtrisés et ambitieux, confirmant la gestion saine des deniers publics. Toutefois, la plus grande prudence est de mise, face aux orientations fiscales prises au niveau national et les conséquences économiques liées à l'épidémie de Covid-19.

## Budgets de FONCTIONNEMENT



## Dépenses d'INVESTISSEMENT



## Un projet d'habitat au Bon Pasteur

En juillet dernier, le Conseil municipal a approuvé la conclusion d'une promesse de vente en faveur de la société civile immobilière de construction-vente Cholet Loyer concernant le site du Bon Pasteur, accueillant le bâtiment et le terrain des anciennes serres municipales. Préalablement à l'acte de cession définitif, le Conseil municipal a voté ce mois-ci le déclassement de ce terrain. La SCCV Cholet Loyer souhaite y réaliser un projet d'habitat, en partenariat avec des bailleurs sociaux.

## Hommage aux victimes

*„ Je tenais à exprimer toute notre solidarité et nos condoléances aux familles des deux personnes assassinées samedi à Cholet. Un crime totalement gratuit et absurde. Nous pensons fortement à elles en ces moments difficiles. „*

Gilles Bourdouleix  
Lors du Conseil de Communauté du 16 novembre, au sujet des agressions mortelles perpétrées à Cholet samedi 14 novembre.



# DE TRÈS BELLES FÊTES DE NOËL

Ce mois de décembre est particulier. L'ambiance n'est pas naturellement à la fête en ces temps de pandémie que nous subissons tous depuis plusieurs mois. Nous devrions pourtant nous réjouir de faire des cadeaux pour nos proches, d'arpenter les boutiques, de boire du vin chaud place Travot, de regarder les spectacles de rue et de la crèche vivante, de nous balader dans les rues de Cholet au son des chants de Noël... Cela ne sera malheureusement pas le cas, cette année.

### Nous devons nous adapter.

La ville de Cholet va revêtir, comme tous les ans, ses habits de lumière. Le père Noël sera bien présent dans sa maison, place Travot, mais il ne pourra pas recevoir les enfants, accompagnés de leurs parents comme il le fait habituellement. Il en est désolé, soyez-en sûrs.

Les animations ont évolué pour que vous puissiez les apprécier, en toute sécurité, malgré tout. Les enfants sont invités à participer au traditionnel concours de dessin et au jeu de piste proposé aux familles. Une nouveauté : une bulle magique sera installée place Travot et animera le cœur de la ville qui se retrouve dépourvue de son traditionnel marché de Noël. Noël est une fête familiale et féérique. Le contexte actuel ne doit pour autant pas nous empêcher de préparer ces moments de bonheur et de partage dans le respect de la santé de tous.

### Le bus gratuit le samedi en décembre et en janvier

Nous avons décidé que, dès que le déconfinement sera annoncé par le Gouvernement, le bus sera gratuit sur l'ensemble de l'Agglomération, le samedi, pendant les mois de décembre et de janvier, période de soldes. Ces deux mois seront une expérimentation et serviront de base de réflexion à une éventuelle pérennisation de l'opération. Des tickets de parking seront aussi distribués à l'ensemble des commerçants du centre-ville. Ils pourront les offrir à leurs clients lors de leurs achats, leur permettant ainsi de bénéficier de temps de stationnement offert.

*Le contexte actuel ne doit pas nous empêcher de préparer ces moments de bonheur et de partage.*

30 minutes gratuites traditionnelles ; 1 heure offerte par les commerçants ; 1 heure ajoutée offerte par la Ville = 2 heures 30 de gratuité.

Cette période est cruciale pour les commerçants. Nous devons les aider en consommant localement. C'est un geste citoyen et solidaire primordial.

### Noël, c'est aussi la solidarité

Ces fêtes de fin d'année sont synonymes d'entraide. Dans ce numéro de Cholet mag, vous allez découvrir notre ville jumelle d'Araya au Liban. Nos amis arayotes subissent une crise économique, sociale et politique sans précédent, depuis un an. L'explosion du 4 août dernier n'a fait qu'aggraver leurs conditions de vie. Nous avons donc voté en octobre dernier une subvention exceptionnelle de 15 000 €

pour leur venir en aide, l'Agglomération ajoutant quant à elle 5 000 €. Cette aide illustre le fondement même de notre amitié et de la coopération que nous entretenons, depuis décembre 2003. Ensemble nous avons travaillé à améliorer les services publics et le cadre de vie de cette commune située sur le Mont Liban, à une dizaine de kilomètres de Beyrouth. Au fil des années, une bibliothèque a été créée, une salle de sport, des chemins de randonnée pour développer l'activité touristique ou encore une station d'épuration (exemplaire pour de nombreuses communes du pays). Depuis 2017, nous aidons la commune à recouvrir un terrain de sport (murs, toit, revêtement de sol, électricité, tribunes...) pour permettre aux jeunes de pouvoir pratiquer des activités sportives par tous les temps. Les Choletais sont aux côtés des Arayotes en cette période difficile. Enfin, j'invite les Choletaises et les Choletais à poursuivre leurs efforts dans le respect des gestes barrières pour endiguer la propagation de la Covid-19, pour leur santé et celle de leurs proches. Je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

*Gilles Bourdouleix*  
Gilles BOURDOULEIX  
Maire de Cholet  
Président de l'Agglomération du Choletais  
Député honoraire





### 11 NOVEMBRE

À Cholet et au Puy Saint Bonnet les commémorations du 102<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 se sont déroulées en comité restreint. Ces cérémonies sont l'occasion d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France. Même en cette période particulière de crise sanitaire, le devoir de mémoire perdure, pour ne jamais oublier.

### RENCONTRES CITOYENNES

Covid-19 oblige, les Rencontres Citoyennes n'ont pu avoir lieu sous leur forme habituelle. Les Choletais ont été invités à adresser leurs questions directement en ligne ou par courrier. Dans une émission spéciale diffusée le 18 novembre sur TLC, Gilles Bourdouleix et Annick Jeanneteau ont fait le point sur ces questions, sur les aménagements de proximité réalisés et ont présenté les grands projets structurants pour Cholet et les Choletais. (Lire p. 14)



### RUE SALBÉRIE

Le projet de réaménagement global de la rue Salbérie, qui doit démarrer en février, offre l'occasion de rénover une portion majeure des réseaux d'assainissement du centre-ville. Une étape fondamentale dans le renouveau attendu du Cœur de Ville. Mais avant cela, il est nécessaire de détourner une canalisation de gaz. Cette opération est réalisée depuis le 16 novembre.

Explications en vidéo sur [urbanisme.cholet.fr](http://urbanisme.cholet.fr)

### AIRE DE JEUX

D'importants travaux ont été réalisés dans le Parc de la Girardière, poumon vert du quartier. Une nouvelle aire de jeux y a été installée. Accessible aux 1-12 ans, elle est composée d'une structure de 4 tours, d'un parcours d'équilibre, d'une structure pour les tout-petits, d'un jeu de ressort et d'une balançoire. Un projet élaboré en concertation avec les habitants du quartier et les usagers du parc, pour un montant de 80 000 € TTC.



### PLAN CLIMAT

L'Agglomération du Choletais élabore son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) qui a pour vocation d'engager le territoire dans une démarche de transition énergétique. Quelles actions importantes serait-il nécessaire de mettre en place pour lutter efficacement contre le changement climatique et la pollution de l'air ? Comment adapter nos activités, nos modes de vie ou encore nos productions pour garantir un territoire durable dans les années à venir ? Habitants, étudiants, actifs, retraités... votre participation va permettre de déterminer les priorités. Jusqu'au 31 décembre, répondez à l'enquête en ligne, anonyme et ouverte à tous sur [environnement.cholet.fr](http://environnement.cholet.fr)

### NOTRE-DAME EN BLEU

Les 20 et 21 novembre, l'église Notre-Dame s'est parée de bleu, couleur du logo de l'Unicef, à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Enfance et qui marque l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant en 1989. Cette illumination a été initiée pour signifier l'engagement de la Ville de Cholet en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Cholet est Ville Amie des Enfants, partenaire de l'Unicef depuis 2004. Le titre arrivant à échéance en fin d'année, la Ville a choisi de déposer à nouveau sa candidature pour 2021-2026.



### SPORT POUR TOUS

Une nouvelle aire sportive est en cours d'installation dans le quartier Favreau. Mur de corde, espalier, grand et petit step, barres de flexions, tractions, pont de singe, banc incliné... en accès libre, elle offrira des équipements de sport et de fitness pour pratiquer des exercices physiques de façon sécurisée et durable pour les personnes de tous âges et de tous niveaux. Cette réalisation fait suite à un travail de concertation avec des familles et des jeunes du Centre social du Planty, des élèves du collège Clemenceau, le Conseil citoyen dans le cadre de l'opération de requalification urbaine du quartier.

### DRAFTÉ !

Dans la nuit du 18 au 19 novembre, lors de la Draft NBA 2020, le Choletais Killian Hayes a été drafté par les Detroit Pistons en 7<sup>ème</sup> position, un record pour un français ! Killian Hayes est le 6<sup>ème</sup> joueur formé à l'Académie Gautier Cholet Basket à être drafté en NBA, après Gelabale, Beaubois, De Colo, Séraphin et Gobert.

Nous lui souhaitons une grande réussite pour sa carrière en NBA !







En décembre et en janvier, transports gratuits le samedi et jusqu'à 2h30 de stationnement offert par la Ville dans les parkings publics. (Lire page 9)

**CHOlet**  
l'entrepreneante

## ARRÊT SUR IMAGES



## DROITS DE L'ENFANT

Comme chaque année, la Ville de Cholet a célébré les Journées des Droits de l'Enfant durant tout le mois de novembre. Cette 17<sup>ème</sup> édition était placée sous le signe de la protection de l'environnement. Expositions et ateliers étaient au programme des animations proposées par les services de la Collectivité et ses partenaires. Un programme forcément adapté au contexte sanitaire.

   
Ville amie des enfants



Noël 2019.

Cette année, la maison du père Noël restera fermée au public.



Concours de dessin

Jusqu'au 17 décembre

Cette année encore, les enfants peuvent laisser libre cours à leur imagination et à

leurs talents artistiques ! En partenariat avec l'Office de Tourisme, la Ville propose son fameux concours de dessin pour les enfants de 3 à 8 ans. Le thème cette année : "Dessine le père Noël sur son traîneau".

Le dessin doit être réalisé sur une feuille de format A3 que les enfants peuvent se procurer à l'Hôtel de Ville, à la Ludothèque\*, à la Médiathèque\* et à l'Office de Tourisme\*. Les dessins doivent être déposés avant le 17 décembre minuit place Travot dans la boîte aux lettres prévue à cet effet. Le 20 décembre, les gagnants (un enfant par tranche d'âge) se verront remettre un lot d'une valeur de 100 €. À cette occasion, ils seront reçus par le père Noël, en visite privée dans sa maison place Travot.

\*sous réserve de la réouverture des services au public

PARKINGS ET BUS GRATUITS

Pour soutenir les commerçants, et dans l'espoir que les commerces puissent rouvrir avant les Fêtes, Gilles Bourdouleix a annoncé en séance du Conseil municipal du 9 novembre : "Je proposerai aux collègues de l'Agglomération de mettre en place une gratuité des transports publics le samedi, en décembre et en janvier. Nous accompagnerons aussi les commerçants à travers un élargissement de la gratuité des parkings publics, grâce au dispositif Chèques Parking qui permet de cumuler jusqu'à 2h30 de stationnement gratuit." Un accompagnement important dont l'objectif est de ramener du monde à Cholet, au plus près des commerces, en centre-ville et en périphérie.



JOYEUX NOËL À CHOLET



PAROLE D'ÉLUE

Patricia Hervouet Adjointe au Maire Commerce

Cholet revêt ses habits de lumière, malgré le contexte sanitaire. La Ville adapte son programme d'animations et propose aux enfants de quoi se divertir.

"Le contexte particulier lié à la crise sanitaire nous a obligés à adapter le programme des festivités de Noël. Mais la magie doit perdurer malgré tout ! Lumières, forêt de sapins, maison du père Noël... le cœur de ville et les quartiers scintilleront quoi qu'il advienne, pour la joie des petits et des grands. Nous espérons bien évidemment que tous les commerces puissent rouvrir avant les Fêtes et que Cholet retrouve le bonheur et l'émotion de ces instants magiques."

En cette période si particulière liée à la fois à la pandémie de Covid-19 et au risque attentat, la Municipalité a malgré tout tenu à ce que les rues soient chaleureusement décorées et illuminées : un bel effort des services techniques qui permet au centre-ville et aux quartiers de revêtir leurs habits de fêtes pour Noël.

Le village du père Noël

Jusqu'au 3 janvier

Bien qu'il ne soit pas possible d'organiser le traditionnel marché de Noël place Travot, la Ville de Cholet a tout de même souhaité que les petits Choletais, ainsi que les plus grands, vivent la magie de Noël.

C'est donc un petit village, où chacun peut déambuler, qui est installé au cœur de la place Travot. Et comme de tradition, la maison du père Noël y trône pour la 16ème année consécutive.

Le père Noël étant très prudent face à la circulation du virus, il ne reçoit pas les petits enfants comme il le fait habituellement.

Cependant, les chérubins peuvent regarder aux fenêtres de sa maison pour observer l'intérieur : le vieil homme à la barbe blanche leur réserve une surprise...

Bien entendu, les enfants ont la possibilité de déposer leur courrier dans la boîte aux lettres située à l'extérieur de la maison pour recevoir une réponse du père Noël (à condition de bien noter ses coordonnées).

Très impatient de revoir les petits Choletais, le père Noël ne résistera pas à l'envie de déambuler dans les rues du centre-ville les mercredis, samedis et dimanches, tout en respectant les gestes barrières.

Jeu de piste

Jusqu'au 3 janvier



Comme chaque année, les lutins aident le père Noël à préparer les cadeaux pour les enfants sages. Cependant, un peu turbulents, ils sont toujours prêts à faire des blagues. Ces lutins farceurs ont dissimulé 7 objets appartenant au père Noël dans le centre-ville. Le père Noël compte donc sur les petits Choletais pour l'aider à les retrouver ! Départ place Travot. Les enfants, accompagnés d'un adulte, doivent se munir d'un stylo et surtout bien observer les vitrines du centre-ville...

Dirige-toi rue Georges-Clemenceau (côté impair).

Indice 1er objet : sans elle, le père Noël ne pourra pas ouvrir la porte de sa maison.

De quoi s'agit-il ?

Dans quel magasin se trouve cet objet ?

À présent, passe par la rue Traversière pour rejoindre la rue de l'Orangerie.

Indice 2ème objet : il est rouge avec un pompon blanc et le père Noël le porte sur sa tête.

De quoi s'agit-il ?

Dans quel magasin se trouve cet objet ?

Maintenant, tu dois descendre la rue Nationale (côté pair).

Indice 3ème objet : le père Noël en porte toujours pour ne pas avoir froid aux mains.

De quoi s'agit-il ?

Dans quel magasin se trouve cet objet ?

Traverse la place Travot pour rejoindre l'autre partie de la rue Nationale (côté impair).

Indice 4ème objet : le père Noël ne peut pas lire les lettres des enfants s'ils ne les portent pas.

De quoi s'agit-il ?

Dans quel magasin se trouve cet objet ?

Continue tout droit et tourne rue du Petit-Conseil pour arriver dans les Arcades Rougé.

Indice 5ème objet : le père Noël en reçoit tous les jours de la part des enfants.

De quoi s'agit-il ?

Dans quel magasin se trouve cet objet ?

Tu dois maintenant rejoindre la place Rougé.

Indice 6ème objet : le père Noël s'en sert tous les matins pour boire son lait chaud.

De quoi s'agit-il ?

Dans quel magasin se trouve cet objet ?

Enfin, tu dois aller place Travot.

Indice 7ème objet : le père Noël s'en sert tous les jours pour se laver les dents.

De quoi s'agit-il ?

Dans quel magasin se trouve cet objet ?

Bravo ! Tu as retrouvé tous les objets du père Noël.

Pour vraiment aider le père Noël, et pour qu'il puisse te remercier personnellement, dépose ce document dans sa boîte aux lettres, devant sa maison place Travot, et n'oublie pas de préciser tes coordonnées.

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Âge \_\_\_\_\_ ans

Je soussigné

En cochant cette case, j'accepte l'utilisation des données personnelles de mon enfant afin de participer au jeu de piste organisé par la direction des Relations extérieures de la Ville de Cholet.

Cholet le \_\_\_\_\_

Signature des parents \_\_\_\_\_

Conformément à la réglementation européenne relative à la protection des données à caractère personnel, le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et d'opposition ainsi qu'un droit à la limitation du traitement des données personnelles qui vous concernent. Vous disposez également du droit de décider du sort de vos données après votre décès. Les données personnelles de mon enfant seront enregistrées et transmises aux agents en charge de l'organisation du jeu de piste au sein de la direction des Relations extérieures de la Ville de Cholet pendant la durée de la manifestation. À l'issue de cette manifestation soit le 30 janvier au plus tard, les données personnelles de mon enfant seront détruites. Pour plus d'information sur ce thème, veuillez contacter notre DPO par téléphone au 02 72 77 24 43 ou par mail au dpo@choletagglomeration.fr Vous pouvez faire valoir vos droits, en effectuant une demande écrite en ligne accompagnée de la copie d'un titre d'identité par voie électronique à l'adresse dpo@choletagglomeration.fr ou par courrier postal adressé à l'adresse suivante Ville de Cholet - Délégué à la protection des données personnelles BP 32135 - 49321 Cholet cedex. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits "Informatique et Libertés" ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez déposer une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), soit sur leur site internet www.cnil.fr, soit par courrier, à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenay - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.





Jean Youssef Antoun, Maire d'Araya et Pierre Bejjani, Président du Conseil municipal d'Araya entourent Gilles Bourdouloux, Maire de Cholet, lors de leur dernière visite à Cholet en 2018.

# ARAYA : UN SOUTIEN FRATERNEL

*Bientôt, la Ville de Cholet et le village libanais d'Araya célébreront 20 ans de partenariat. Une coopération au service de la paix, sous le signe de la francophonie et de la diversité culturelle. Une relation fraternelle.*

La crise politique, économique et sociale que subit le Liban depuis de longs mois n'épargne pas Araya, située à une dizaine de kilomètres de la capitale. Le contexte sanitaire lié à la pandémie de Covid-19 et l'explosion survenue le 4 août dernier sur le port de Beyrouth n'ont fait qu'aggraver cette situation déjà très tendue.

**Une aide exceptionnelle**

Considérant les relations de partenariat entretenues depuis près de 20 ans entre les deux communes, "la Ville a souhaité soutenir financièrement Araya et ses amis arayotes en

cette période extrêmement difficile", confie **Florent Barré**, Adjoint au Maire en charge des Relations internationales. Le Conseil municipal a décidé d'allouer une aide financière exceptionnelle de 15 000 €. Le Conseil de Communauté de l'Agglomération du Choletais a quant à lui voté une aide de 5 000 €.

Dans une lettre adressée à la Ville de Cholet le 30 octobre dernier, **Pierre Bejjani**, Président du Conseil municipal d'Araya écrit : "Alors que tous les horizons semblent opaques et fermés, des gestes de solidarité [...] ravivent des espoirs et donnent aux Libanais le courage pour se relever et résister encore. Pour le village

d'Araya, c'est la main de la Ville de Cholet, partenaire et amie. C'est avec une grande émotion que nous avons reçu cette somme que nous utiliserons pour aider à améliorer la vie quotidienne des Arayotes et assurer les services qui leur manquent dans cette période difficile. Un grand merci à Cholet !"

Au nom de cette relation fraternelle qui unit la France et le Liban, et Cholet et Araya en particulier, l'élus choletais insiste : "J'invite les Choletais à être solidaires de nos amis arayotes. Même si le contexte en France est difficile, nous pouvons exprimer notre fraternité en faisant preuve de générosité envers le peuple libanais."

**Des actions concrètes**

Au-delà de cette aide exceptionnelle, le village d'Araya et la Ville de Cholet ont convenu d'actions de coopération, inscrites dans la Charte de coopération signée en décembre 2003. Depuis le début du partenariat, la Ville de Cholet a ainsi contribué à :

- la rénovation d'une salle multi-activités à destination des associations sportives et culturelles d'Araya, baptisée "Salle de Cholet" ;
- la création d'une bibliothèque municipale informatisée, dotée d'un fonds arabe et français, ouverte en 2008 ;

- la formation du personnel de la bibliothèque ;
- la création d'un environnement propice au tourisme durable sur Araya et ses environs avec la mise en place d'une station d'épuration (inaugurée en 2015) et la création de chemins verts ;
- la couverture et l'aménagement du terrain de sport (électricité, gradins) pour permettre aux jeunes Arayotes de faire du sport tout au long de l'année, même en hiver.

La commune d'Araya envoie un bilan financier de l'année écoulée de toutes les dépenses réalisées avec les subventions choletaises.



Une délégation choletaise accueillie à Araya en 2017 visite la station d'épuration inaugurée en 2015.



Toiture, électricité, gradins... le terrain de sport bénéficie d'aménagements pour permettre aux jeunes Arayotes de pratiquer une activité sportive tout au long de l'année, même en hiver.

Les personnes qui le souhaitent peuvent se rapprocher de l'une des deux associations choletaises qui œuvrent pour soutenir les Libanais :

**Cholet Araya** – Cécile Berneise : cecile.sarramea@laposte.net / 06 79 27 49 70  
**Libami Cholet** – Françoise Kouche : frouche@gmail.com / 06 75 65 02 60



**"IL RESTE ENCORE TELLEMENT À FAIRE"**

L'association Libami vient en aide aux familles les plus pauvres du quartier de Nabaa, l'un des plus défavorisés de Beyrouth. Libami-Cholet apporte une aide financière à son alter ego libanaise pour qu'elle continue son action auprès des familles. Pour **Françoise Kouche**, Présidente de Libami-Cholet, "la crise au Liban limite les possibilités d'action sur place : l'argent ne circule plus. Nous envoyons 99 % de nos dons à Libami-Beyrouth. Notre action est donc liée à la générosité des donateurs français, et nous les en remercions. On a déjà fait beaucoup mais il reste encore tellement à faire. On ne peut pas laisser tomber !"

**Le CMJ passe à l'action**

Sensibilisés à la situation des habitants d'Araya, les membres du Conseil Municipal des Jeunes de Cholet ont souhaité engager une action pour les soutenir. En effet, la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 oblige les élèves arayotes à suivre des cours à distance. Mais la plupart d'entre eux ne sont pas correctement équipés. Les jeunes du CMJ souhaitent donc collecter du matériel informatique en bon état de marche et l'acheminer à Araya. **Objectif** : aider les enfants et les jeunes d'Araya à poursuivre leur cursus scolaire.

**Autre projet en cours** : la vente de chocolats et de calendriers de l'Avent. La somme récoltée sera partagée entre la commune d'Araya et l'association Libami.



**INFOS**

Plus d'informations prochainement sur notre page Facebook.

@choletaglo



# BOURSE ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

La bourse communale d'enseignement secondaire est une aide sociale facultative accordée aux élèves scolarisés en collèges ou lycées, publics ou privés, dont les familles sont domiciliées à Cholet ou au Puy Saint Bonnet et bénéficiaires d'une bourse nationale supérieure ou égale à 4.

### Comment en bénéficier ?

Les élèves scolarisés à Cholet peuvent retirer leur dossier directement auprès du secrétariat de leur établissement. Les élèves scolarisés hors de Cholet peuvent retirer un dossier au **Service Scolaire - Hôtel de Ville – niveau 0**.

Les dossiers seront disponibles à compter du 2 janvier. Une photocopie de l'avis définitif de la notification d'attribution de la bourse nationale, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et un relevé d'identité bancaire ou postal des parents vous seront demandés.

La date limite de dépôt est fixée au 28 février 2021.

### INFOS

Service Scolaire  
02 72 77 23 60

# S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans recensés à l'âge de 16 ans, ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. Pour ce faire il faut être majeur la veille du jour de l'élection et être français.

### Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche au plus tard le 6<sup>ème</sup> vendredi précédant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

### Comment s'inscrire ?

- L'inscription peut s'effectuer :
- **par courrier** : en envoyant le formulaire de demande complété et les justificatifs demandés ;
- **au service État civil - Élections** ;
- **en ligne** via [service-public.fr](http://service-public.fr)

### INFOS

Service État civil - Élections  
02 72 77 23 53

**AFM TÉLÉTHON**  
LE COMBAT DES PARENTS  
LA VIE DES ENFANTS

**DONNEZ-MOI  
LA FORCE  
DE GUÉRIR**  
4-5 DÉC. 2020  
SUR LES CHÂNES DE FRANCE TÉLÉVISIONS ET PARFOIS EN FRANCE

L'association Vive la Vie invite les Choletais qui veulent manifester leur solidarité à le faire par un don (avec reçu fiscal) :

- **par chèque à l'ordre de AFM-Téléthon à :**  
Alain Michel, trésorier de Vive la Vie  
24 rue Jean-Jaurès - 49300 CHOLET
- **en ligne :** [soutenir.afm-telethon.fr/telethoncholetais](http://soutenir.afm-telethon.fr/telethoncholetais)

# 1870 : À LA MÉMOIRE D'UN CONFLIT INTEMPOREL

18 décembre, date choisie à Cholet pour commémorer la guerre de 1870-1871 perdue par les Français, des témoignages historiques de cette période vont être valorisés.

De l'aveu même des historiens, la guerre de 1870-1871 entre la France et l'Empire allemand alors naissant serait un conflit disparu de la mémoire collective.

La Ville s'apprête donc à redorer ses propres témoignages de ce conflit : une stèle, d'abord présente dans l'ancien cimetière de Rambourg, puis installée près de la Maison des syndicats depuis 1998, ainsi qu'une statue à la gloire des vaincus français. Cette *Gloria Victis*, inaugurée le 13 juillet 1902 sur l'actuelle place de la République à Cholet, est la copie d'une œuvre d'Antonin Mercié (lire page 23).

### Des pupitres dévoilés le 18 décembre

En plus d'une vidéo documentaire réalisée par la direction de la Communication de la Ville de Cholet, des panneaux explicatifs seront disposés devant ces deux monuments. Ils rappelleront les faits et conséquences de la guerre de 1870-1871, tandis que la Ville a choisi de les dévoiler vendredi 18 décembre.

La date renvoie à la bataille de Monnaie (Indre-et-Loire) à laquelle ont participé des Choletais en 1870. Cette participation à travers le 29<sup>ème</sup> Régiment de mobiles est rappelée par la stèle présente près de la Maison des



Un soldat du 29<sup>ème</sup> Régiment de mobiles sonnant au clairon.

syndicats. Côté vestiges, on n'oubliera pas non plus une plaque de marbre qui nomme les Choletais morts pour la France. Elle est actuellement entreposée dans les collections des Musées de Cholet dont les équipes ont pu, avec les Archives municipales, mener les recherches nécessaires à la revalorisation de ce patrimoine.

## ACCUEILS DE LOISIRS RÉSERVATION VACANCES DE NOËL

Les inscriptions et les réservations pour les accueils de loisirs organisés pendant les vacances scolaires par Cholet Animation Enfance se font en ligne, via "Mon espace perso" sur : [monespacecitoyen.cholet.fr](http://monespacecitoyen.cholet.fr)

Une fois inscrites, les familles doivent bien penser à enregistrer les réservations pour les vacances de Noël. **À bien noter** : une réservation ou une annulation pour les vacances scolaires doit être faite à J-7 (soit le lundi pour le lundi suivant).

- **Les accueils de loisirs des Noues** sont ouverts du lundi 21 au jeudi 31 décembre\*.
- **Les accueils de loisirs de proximité** sont ouverts du lundi 21 au jeudi 24 décembre.

\*Fermés le 25 décembre

**INSCRIPTIONS, RÉSERVATIONS ET FACTURATION**  
Service Accueil-Mon espace famille - 02 72 77 24 26 (choix 1)  
Organisation des accueils de loisirs – Cholet Animation Enfance  
02 72 77 24 00

# SAMEDI NOUVEAU FAMILLE NATURE

Vous êtes nombreux à vouloir découvrir et profiter des richesses de la Maison de la Nature du CAE. C'est pourquoi, à partir de janvier, un samedi par mois, une vingtaine de personnes seront accueillies sur le site des Noues pour un temps nature de 2 heures, guidées par l'un des deux animateurs de la Maison de la Nature. Ces animations sont proposées aux familles de Cholet et du Puy Saint Bonnet au tarif unique de 5 € par famille. **Seule condition : inscrire 2 générations au minimum, c'est-à-dire au moins 1 enfant et 1 parent ou 1 grand-parent.**

- **16 janvier : Les fermiers en herbe** – Les animaux de la ferme
- **13 février : Qui vit dans la forêt ?** – Traces des animaux forestiers
- **13 mars : À vol d'oiseaux** – Oiseaux migrateurs de l'étang des Noues
- **17 avril : Les œufs dans le même panier** – Chasse aux œufs
- **22 mai : Au fil de l'eau** – Les petites bêtes de l'eau
- **12 juin : Les carottes sont cuites** – Escape game au jardin



**INSCRIPTIONS**  
Contacter le CAE pour connaître les disponibilités  
02 72 77 24 00  
[accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr](mailto:accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr)  
Formulaire d'inscription à remplir sur [cholet.fr](http://cholet.fr)  
> Éducation > CAE > Maison de la Nature





# RENCONTRES CITOYENNES VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

*Vous avez été nombreux à adresser vos questions aux services de la Collectivité dans le cadre des Rencontres Citoyennes. Quelques exemples.*

**R**  
**C** Au total, ce sont 137 questions qui ont été posées. Toutes ont obtenu une réponse par courrier. Gilles Bourdouleix et Annick Jeanneteau ont abordé une trentaine de ces questions lors d'une émission spéciale diffusée sur TLC le 18 novembre dernier. Une formule inédite pour préserver le lien avec les habitants de Cholet et du Puy Saint Bonnet malgré le contexte sanitaire.

### **Un développement de l'offre de logements étudiants est-il prévu ?**

L'offre de logements étudiants croît progressivement à Cholet, selon les initiatives et les projets des promoteurs. La demande des étudiants de ces dernières années montre que Cholet est de toute évidence une ville attractive. En septembre dernier, Cap West a ouvert une résidence de 80 logements dans le quartier du Val de Moine. En complément, un projet de résidence étudiante, rue Paul-Bouyx, va démarrer dans les prochaines semaines. Enfin, un projet de résidence étudiante est en cours dans l'ancienne clinique Jean-Jaurès, avec des travaux de curage et de déconstruction qui ont démarré cet été. L'opération, qui devrait compter 49 logements, a pris du retard.

La résidence Cap West



Le bâtiment de l'ancien centre commercial de Jean-Monnet



### **Quels sont les projets prévus pour le centre commercial à Jean-Monnet et notamment l'ancien magasin Simply Market ?**

La Ville de Cholet est attentive au devenir de ce secteur et se positionne comme un partenaire du propriétaire actuel, le groupe Auchan, dans la mutation de ce site. La configuration du bâtiment ne correspond plus aux attentes des enseignes, ni à celles de la Ville en termes d'image pour le quartier. La transformation relève de la responsabilité du privé. Actuellement, l'opportunité d'une cession en vue d'un projet alliant une nouvelle offre commerciale, la pérennité du marché hebdomadaire et une offre complémentaire de logements est à l'étude.

### **Nous souhaiterions que les lampadaires soient éclairés un mât sur deux.**

Éteindre un mât sur deux est interdit car cela crée des zones d'ombre et rend dangereuse la circulation des voitures, deux-roues et piétons. La Municipalité privilégie une réflexion sur un système permettant de garantir l'homogénéité de l'éclairage de l'espace public, tout en diminuant l'intensité lumineuse. Mettre en place une programmation différenciée permettrait de réduire la pollution lumineuse tout en diminuant les consommations énergétiques et en assurant un confort d'usage en adéquation avec les besoins des usagers.



### **Certains trottoirs sont envahis de mauvaises herbes qui poussent au pied des maisons. Quelle est la solution ?**

L'entretien des trottoirs est réalisé par le Centre Technique Municipal. Le désherbage des trottoirs est réalisé par une brigade de 3 agents et l'intervention est répertoriée par secteur sur le territoire de la commune. Pour autant, les Choletais qui le peuvent sont incités à les entretenir un minimum. De plus, grâce à une alternative originale de fleurissement des trottoirs, les habitants peuvent mettre en œuvre des plantations adaptées au pied de leur façade.

Cette démarche se fait auprès de la direction des Parcs, Jardins et du Paysage : 02 72 77 21 10 - espacesverts@ville-cholet.fr

### **Qu'est-il possible de mettre en place contre la vitesse excessive rues de la Vendée et de la Mutualité ?**

Dans un premier temps, les services ont été sollicités pour procéder à de nouveaux contrôles dans ces deux rues. Le radar pédagogique sera installé du 4 au 18 décembre rue de la Vendée et du 8 au 22 janvier rue de la Mutualité. Dans un second temps, la Ville procédera à des travaux d'assainissement dans ces deux rues. Lorsqu'ils seront achevés, fin 2022, des aménagements consisteront en la diminution de la vitesse, la sécurisation des déplacements doux et l'amélioration du stationnement.



Rue de la Vendée

### **Quelles sont les démarches à effectuer pour obtenir une aide financière pour l'achat d'un vélo à assistance électrique ?**

Le dispositif d'aide à l'achat de vélo à assistance électrique est en cours de réflexion sur le territoire. Il s'agit notamment de s'articuler avec les aides proposées par l'État ou par la Région Pays de la Loire, ou de définir un système propre. Pour autant, Choletbus a mis en place un service de location longue durée de vélo à assistance électrique, au mois (35 €) ou à l'année (350 €). L'abonnement d'un an n'est pas renouvelable pour inciter les usagers à acquérir un vélo auprès des magasins spécialisés.

INFOS 02 41 49 47 58 – 2roues.tpc@choletbus.fr





## ALERTE JOBS ÉTUDIANTS !

Tu aimes  
te sentir utile  
aux autres ?



**NOUS RECRUTONS**  
DES AIDES À DOMICILE  
ET DES AUXILIAIRES DE VIE

Postule maintenant :  
cias@choletagglomeration.fr  
Tél. 02 72 77 22 80



**CIAS** CENTRE  
INTERCOMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
DU CHOLETAIS



**3 NOUVELLES SOLUTIONS 100 % GRATUITES  
POUR VOTRE LOGEMENT**



**AIDE AUX TRAVAUX  
DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE**

JUSQU'À 20 000 €\*  
POUR LE CONFORT ÉNERGÉTIQUE  
DE VOTRE LOGEMENT



**AIDE À L'ADAPTATION  
DU LOGEMENT AU VIEILLESSEMENT**

JUSQU'À 5 000 €\*  
POUR ADAPTER  
SALLE DE BAINS ET SANITAIRES



**AIDE À LA MOBILITÉ**

1 000 €\*  
POUR VOUS RAPPROCHER  
DE VOTRE EMPLOI

**0970 800 800**  
Du lundi au vendredi de 9h à 17h30  
(appel non surtaxé)

[actionlogement.fr](http://actionlogement.fr)

**ActionLogement**

\*Aides soumises à conditions (notamment de ressources), plus d'information sur [actionlogement.fr](http://actionlogement.fr)

## LE POINT AGGLO

# COLLECTE DES DÉCHETS CHANGEMENT DE FRÉQUENCE

Voilà un an et demi que nous sommes passés aux nouvelles consignes de tri et depuis vous avez pu constater que votre bac marron est moins rempli.

Grâce à vos efforts, la fréquence de collecte va donc être adaptée. L'objectif étant d'optimiser au mieux le ramassage des ordures ménagères et de réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

Aussi, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, la collecte des bacs marron se fera tous les quinze jours, dans les quartiers suivants :

- la Tremblaye à Cholet ;
- la Promenade à Cholet ;
- la Roche du Ribalet à Cholet ;
- la commune du Puy Saint Bonnet.

Pour en savoir plus, vous pourrez retrouver le calendrier de collecte 2021 téléchargeable sur [environnement.cholet.fr](http://environnement.cholet.fr) à partir du 9 décembre.

## Des composteurs pour les habitants du Puy Saint Bonnet

L'Agglomération souhaite mener une nouvelle expérimentation autour du compostage individuel. Les habitants du Puy Saint Bonnet sont invités à retirer gratuitement un composteur individuel de 350 litres, en plastique recyclé, à l'Espace Convivial du Puy Saint Bonnet, aux dates et horaires suivants :

- vendredi 18 décembre : de 10h à 12h et de 15h à 18h ;
- samedi 19 décembre : de 10h à 12h.

Ce composteur permettra de :

- diminuer de près de 30 % le poids de vos poubelles à ordures ménagères ;
- fertiliser votre jardin ou vos parterres en utilisant un engrais naturel et gratuit ;
- produire un compost de qualité permettant de favoriser la croissance des plantes ;
- réduire la pollution (transports, traitement des déchets...) ;
- valoriser localement et écologiquement vos biodéchets.



Vous êtes intéressé ?  
Inscrivez-vous à :  
[contactdechets@choletagglomeration.fr](mailto:contactdechets@choletagglomeration.fr)

### INFOS

Service Gestion des Déchets

N° Vert 0 800 97 49 49 GRATUIT  
[environnement.cholet.fr](http://environnement.cholet.fr)



Des Blondes d'Aquitaine parmi les 267 vaches comptabilisées au Foirail le 16 novembre.

# LES DÉFIS DE L'AGRICULTURE BOVINE

*Le Foirail de Cholet est le premier marché aux bestiaux de France, chaque lundi après-midi. Voici comment il s'adapte aux évolutions du monde agricole et à la crise sanitaire que nous traversons.*

qui peut assister au marché, on réfléchit à améliorer la sécurité des personnes présentes. Particulièrement dans l'allée centrale, où il n'est pas rare de croiser des vaches de plusieurs centaines de kilos...

1094 bovins étaient au parc des Prairies de Cholet le 16 novembre dernier. Un rassemblement comme chaque lundi après-midi lors du Foirail, ce marché qui fait se rencontrer vendeurs et acheteurs issus de cette filière agricole. Cette année, une baisse de fréquentation de 15 % est constatée par rapport à 2019.

Le Foirail a certes été fermé entre le 17 mars et le 6 avril 2020, lors du premier confinement lié à la crise de la Covid-19. "À chaque fois que l'on a fermé, les vendeurs ont trouvé des alternatives et c'est difficile de les faire revenir", défend Jean-François Bazin, élu en charge de l'Agriculture à l'Agglomération du Choletais qui est propriétaire du Foirail. Une bonne moitié des animaux présents au marché, 569 bêtes sur l'édition du 16 novembre, sont des "brouards", destinés d'abord à l'élevage.

## Un juste prix... au kilo

Les éleveurs qui viennent au Foirail peuvent défendre le prix de leurs bêtes. En effet, une cotation du prix au kilo se détermine chaque lundi et demeure une référence pour les autres marchés de France ainsi que pour les professionnels de la filière bovine. Exemple avec la Rouge des Prés, vache de moins de dix ans vendue en moyenne 4,05 €/kg selon la cotation du 16 novembre. "Le risque à long terme, c'est la fin des cotations, de la connaissance de la valeur des bovins pour tous les acteurs", redoute Olivier Rio, Maire de Chanteloup-les-Bois. Lui, Jean-François Bazin et Serge Lefèvre, Maire de Cléré-sur-Layon, partagent la responsabilité du Foirail présidé par Sylvie Rochais, Vice-Présidente de l'AdC en charge des Affaires agricoles. S'il fallait séduire davantage le grand public

## ALAIN BRETEAUDEAU : LOIN DES YEUX, PRÈS DU CŒUR

L'ancien président du Foirail depuis 2008, éleveur à La Romagne, est devenu le 23 octobre 2020 président de la Fédération française des marchés de bétail vif (FMBV). Une fonction qui lui permet de rencontrer les présidents de 47 marchés aux bestiaux. "Le Foirail de Cholet restera toujours dans mon cœur. Je dois être neutre désormais", explique-t-il. Alain Breteau accompagnera en effet la gestion des problématiques de la filière bovine, en premier lieu une baisse d'effectif de vaches allaitantes sur les marchés ou même une tendance à la vente hors des marchés.





À droite de cette projection en 3D, un espace de convivialité attend les salariés d'Urmét France sur une surface de 500 m².

# URMET SE REGROUPE À CHOLET

*Le groupe Urmét France a décidé de regrouper l'activité de trois de ses sociétés dans de nouveaux locaux à Cholet. Bientôt lancés dans la conception et la fabrication d'une technologie de contrôle d'accès et d'interphonie, 150 salariés arrivent dans la zone d'activités du Cormier.*

**B**adges d'entrée, interphones vidéo et même identification par Bluetooth : ces technologies vont être fabriquées dans la zone d'activités du Cormier. Dès février 2021, le groupe Urmét France espère démarrer l'activité de 150 salariés issus de ses sociétés FDI Matelec, MTI/Yokis et SCS Sentinel.

"Ces nouveaux locaux sont un outil de croissance pour le groupe", annonce son Directeur général **Philippe Mallard**, qui témoigne d'un chiffre d'affaires de 102 millions d'euros en 2019. "Cholet nous a vite intéressés par sa position carrefour entre Nantes, Angers et Les Herbiers", poursuit-il. Un centre de recherche et développement ainsi qu'un outil de production industrielle vont donc

se côtoyer au bord de la RN 160. Des locaux végétalisés, respectueux de l'environnement alentour mais surtout en phase avec le souci d'un développement durable fixé par l'Agglomération du Choletais.

## Création immédiate d'emplois

Qui dit croissance d'activité dit potentiellement nouveaux emplois. Et sur ce site, on envisage d'atteindre un seuil de 200 salariés d'ici à trois ans. "L'an prochain, nous avons une vingtaine de collaborateurs à trouver pour les bureaux d'études et la partie production", détaille **David Rabier**, Directeur opérationnel de FDI Matelec.

### LE GROUPE URMET FRANCE

**7 SOCIÉTÉS**

dont quatre dans le Maine-et-Loire et en Vendée

**102 M€**

de chiffre d'affaires en 2019

**150**

**SALARIÉS**

bientôt à Cholet

Des postes d'ingénieurs, de techniciens, sont donc à pourvoir afin d'assembler 100 millions de composants électroniques par an selon les projections du groupe Urmét France.

Enfin, pour optimiser les conditions de travail des salariés, des petits bureaux jouxteront des open spaces de 60 m² maximum. Leur bien-être n'est pas oublié puisqu'un espace de détente, séparé des bureaux, disposera notamment d'une salle de restauration et d'une salle de sport. Un véritable campus va donc voir le jour début 2021 à la sortie sud de Cholet.

### INFOS

#### Vous avez un projet économique ?

Contactez la direction du Développement économique au 02 44 09 25 90.

# POURQUOI SE FAIRE RECENSER ?



*L'enquête de recensement de la population se déroulera du 21 janvier au 27 février 2021. Reconnue d'intérêt général, cette enquête est obligatoire. Un acte civique utile à tous !*

**L**e recensement est essentiel à la vie de la commune. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

## Connaître la population

Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

## Prendre des décisions adaptées pour la collectivité

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir les équipements collectifs nécessaires, à déterminer les moyens de transports à développer... Le recensement aide également à cibler les besoins en logements, les entreprises à mieux connaître leurs clients, les associations à mieux répondre aux besoins de la population...

### PAR INTERNET, C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

L'Institut national des statistiques et des études économiques (Insee) a procédé à un tirage au sort qui a défini les adresses concernées par le sondage.

- Les foyers concernés sont informés par courrier de l'organisation du recensement.

- Pour les habitants de maisons individuelles, l'agent recenseur distribue dans leur boîte aux lettres, en lieu et place d'une visite à domicile, une notice explicative afin de les inciter à répondre en ligne sur le site : [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)

Pour les personnes qui n'ont pas accès à Internet, un dépôt-retrait des formulaires est proposé par l'agent recenseur.

**Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.**

Le recensement concerne également les personnes sans abri ou vivant dans des habitations mobiles. Pour elles, il s'effectuera du 21 au 22 janvier 2021.



URBEX

MAIL 2



À tous les nostalgiques du supermarché Bravo et du Mail Club : plongez dans vos souvenirs avec cette vidéo du réalisateur choletais Ronald Guérin, qui nous emmène dans les entrailles de Mail 2, avant le début des travaux.

Une session "urbex" réalisée en 2019, avec ses complices Axelle Priou, assistante réalisation et Violaine Gallard, comédienne.

LA VIDÉO A GÉNÉRÉ AU TOTAL :

25 250 VUES

339 LIKES

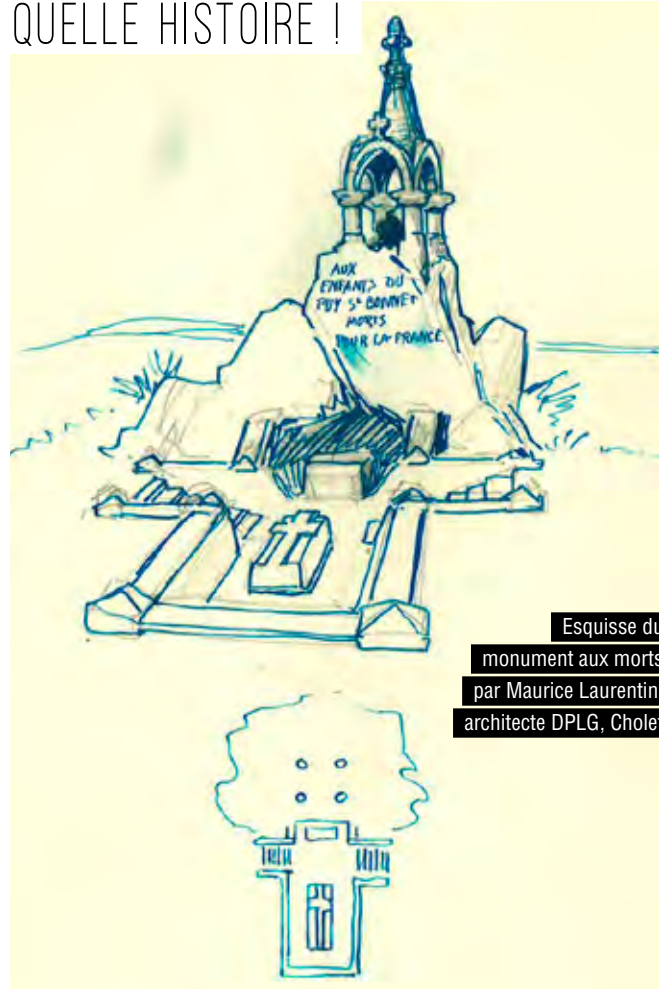
399 PARTAGES



@choletaglo

Rejoignez-nous !

QUELLE HISTOIRE !



Esquisse du monument aux morts par Maurice Laurentin, architecte DPLG, Cholet

un monument aux morts pour témoigner de l'hommage rendu à ses enfants et symboliser un avant et un après.

Au Puy Saint Bonnet, le curé Bigot et son conseil paroissial lancent une souscription pour l'édification d'un monument commémoratif, réalisé par Maurice Laurentin, architecte, sur un terrain donné par Augustin David, "le long et à droite du chemin de grande communication n°12 bis, de Cholet à Pouzauges, à la rencontre du chemin vicinal ordinaire n°4".

Les paroissiens transportent "quelques rochers au moins de l'importance de la pierre druidique du Jardin du Mail pour faire quelque chose qui soit digne du sol et des morts". Il est fait appel aux artisans locaux. Ainsi, le forgeron et le menuisier construisent un traîneau qui sert à transporter les rochers depuis La Durandière, tiré par un attelage d'une vingtaine de bœufs. L'opération dure deux jours. D'autres ouvriers assurent la main-d'œuvre pour les terrassements et les fondations. En plus du rocher surmonté d'un clocher, le monument est constitué d'une statue du Sacré-Cœur, à son sommet, aujourd'hui disparue, et d'un autel cénotaphe à son pied. Deux stèles de part et d'autre complètent le monument : à droite, une plaque de marbre comporte la liste des quarante-et-un "Morts pour la France" de "14-18" alors qu'à gauche, une plaque arbore les signatures de l'architecte et du donateur du terrain. Plus tard, une troisième plaque honorera les trois hommes disparus de "39-45".

L'édifice est inauguré le 23 novembre 1920 par le nouveau curé Andreau et béni par le chanoine Gauthier, curé de la paroisse Saint-Pierre de Cholet.

Sources

Jean-Paul Dumont

Stéphane Tison,

Comment sortir de la guerre ?, PUR, 2011.

LE PUY SAINT BONNET LE MONUMENT AUX MORTS A 100 ANS

Inauguré le 23 novembre 1920, le monument aux morts du Puy Saint Bonnet rend hommage aux disparus de la commune.

Combattants ou civils, sur le front ou à l'arrière, femmes, hommes et enfants ont vécu les années de guerre, avec la mort au quotidien. Chaque famille est touchée par la disparition de l'un de ses membres - un époux, un père, un frère, un fils et connaît le retour des "gueules cassées" et de proches durablement traumatisés psychologiquement par l'horreur et la souffrance. Nombreux sont également les corps qui ont disparu. La Belle Époque laisse place aux Années Folles. Le temps est au deuil. Chaque commune érige

C'EST QUOI

LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ?

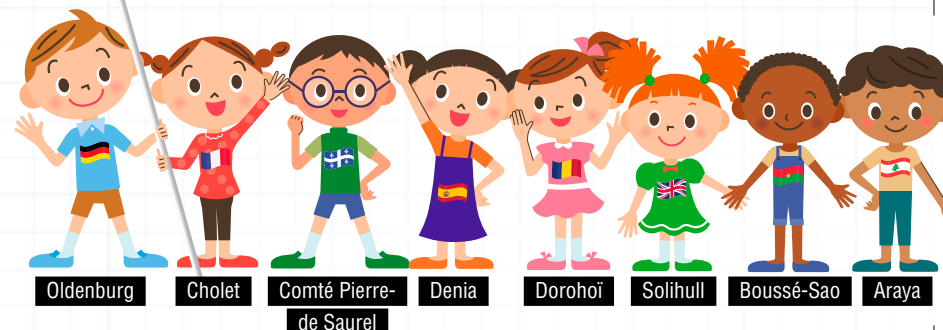
Pourquoi ?

Quoi ?

Comment ?

Où ?

Tu sais certainement que Cholet s'est liée d'amitié avec plusieurs villes en Europe et dans le monde : Oldenburg en Allemagne, Solihull en Angleterre, Dorohoi en Roumanie, Denia en Espagne, Araya au Liban, Boussé-Sao au Burkina Faso et le comté Pierre-de Saurel au Québec. Tu as déjà entendu parler de jumelage, mais sais-tu ce qu'est la coopération décentralisée ?



Cholet aux côtés d'Araya

Construire une station d'épuration, rénover un terrain de sport, créer une bibliothèque municipale... à Araya les projets ne manquent pas pour apporter un appui au développement du village.

Toutefois, la situation économique et politique y est plus compliquée qu'en France et les projets mettent plus de temps à se réaliser. Alors quand ils avancent et voient enfin le jour, c'est une grande joie !

La coopération décentralisée, c'est la possibilité, pour une collectivité territoriale comme la Ville de Cholet, de lier des partenariats avec des collectivités étrangères et de pouvoir y financer des projets dans le domaine de l'environnement, de la culture, du sport, de l'économie... C'est le cas avec les villages d'Araya au Liban, de Sao au Burkina Faso et de Dorohoi en Roumanie, avec qui Cholet a signé une charte de coopération au début des années 2000.

Des relations d'amitié

Le rapprochement entre la Ville de Cholet et ses amies étrangères s'est avant tout construit sur des relations d'amitié, donnant lieu à des échanges culturels, sportifs... Aujourd'hui le terme "coopération" a remplacé celui de "jumelage". Au-delà des relations d'amitié, la coopération met en œuvre des actions d'aide au développement, des appuis techniques ou financiers.





## CHOLET PASSION

### INDIGNE

C'est hélas l'adjectif qui me vient à l'esprit en évoquant l'opposition appelée à siéger au sein du Conseil municipal au cours de ce mandat. Depuis l'avènement de la **macronie**, l'**arrogance** et le **mépris** sont deux piliers de la vie politique.

C'est justement à l'approche des élections municipales que l'**arrogance** et le **mépris macronistes** ont été à nouveau illustrés par le **député**. Celui-ci qui habite toujours La Membrolle-sur-Longuenée au nord d'Angers a tenté de s'inscrire frauduleusement sur les listes électorales de Cholet. Il a modifié son adresse d'envoi de ses indemnités parlementaires auprès de l'Assemblée nationale, complice de sa manœuvre. Il a été démontré que cette adresse était fautive. Le soir du 1<sup>er</sup> tour des municipales, le député était en principe confiné à son domicile ayant été cas contact à la buvette de l'Assemblée. Il était au milieu des Choletais à écouter les résultats des élections. Par deux fois, il a prétendu dans la presse qu'il avait gardé ses distances. Des dizaines de photos montrent que c'est faux. C'est une véritable mise en danger de la vie d'autrui.

Pendant des mois, un **compte Twitter** au nom de "Paul Bismuth" n'a pas cessé d'attaquer de façon souvent injurieuse les listes en présence, particulièrement Cholet Passion, à l'exception notable de celle estampillée "En Marche". Et pour cause ! Derrière "Paul Bismuth" se cache Grégoire Jauneault, frère de la tête de liste "En Marche". Cet individu est Conseiller Régional et désormais Maire délégué de Brain-sur-l'Authion.

La campagne du 2<sup>nd</sup> tour des municipales a reposé pour "Cholet Autrement" sur trois piliers : **tricherie, mensonges, insultes**.

**Dans cette dernière catégorie**, quelques exemples : M. Quiniou qui s'en prend à ma vie professionnelle en me qualifiant d' "avocat-fantôme"; M. Hartwich qui met en doute mon "infrastructure mentale" (sic) ; M. Jauneault et Mme Bossard qui ne s'appellent que "le forcené de la Mairie".

Un administré, sans doute perturbé, me traite de "pédocriminel". Il poste un message sur le compte de "Cholet Autrement" où il reste 24 heures. Il n'est enlevé que parce que je rends publique cette injure intolérable. Je sais par l'indiscrétion d'un jeune candidat de la liste "Cholet Autrement" que ce message avait été vu et pourtant laissé.

**Tricherie** avec l'inscription de la liste fusionnée entre les deux tours des élections municipales. Mme Hardy et M. Jauneault ont volontairement omis d'in-

diquer aux services de la Sous-Préfecture que deux membres de la nouvelle liste étaient issus d'une troisième. Et pour cause à nouveau ! Ils auraient dû remettre une lettre d'acceptation du leader de la liste, en l'occurrence M. Renaudet. La liste déposée au nom de "Cholet Autrement" était donc illégale, illégalité basée sur une tricherie organisée.

**Mensonges** quand les duettistes Hardy-Jauneault juraient qu'ils ne savaient pas la procédure. Celle-ci est écrite dans le code électoral et était rappelée par une circulaire explicite du Préfet. Jusque-là, ce n'est que de l'incompétence. Mais il y a mensonge quand on découvre les confidences d'anciens colistiers du 1<sup>er</sup> tour de "Cholet Autrement" (Mme Leprêtre, M. Debarre), qui expliquent que la procédure était connue des deux têtes de listes mais qu'ils l'ont ignorée volontairement pour faire un coup politique et tenter de récupérer les voix qui s'étaient portées sur M. Renaudet lors du 1<sup>er</sup> tour.

Mensonge encore quand je reproche à Mme Hardy, en marge du débat télévisé de France 3, d'avoir téléphoné à M. Renaudet pour lui arracher la lettre manquante. Elle ose répondre devant témoins, que c'est M. Renaudet qui lui a proposé de faire cette lettre *a posteriori*. On comprendra que le mandat municipal n'ait pas débuté sous les meilleurs auspices.

Situation aggravée par l'arrivée d'une nouvelle élue en novembre.

Au Conseil municipal du 9 novembre, Mme Coindre succède à M. Cacheux. Très légitimement, je lui demande des explications sur le tweet publié au soir du 1<sup>er</sup> tour des municipales le 15 mars : "*Bon, me v'là refroidie par les résultats... mes concitoyens sont des fachos...*". Elle finit par répondre que ce sont les électeurs qui ont voté pour moi qui sont des "fachos". Je réclame des excuses. Elle refuse. La Majorité vote symboliquement contre l'installation de Mme Coindre au Conseil municipal.

Deux jours plus tard dans la presse, elle tente de se justifier mais sans émettre la moindre excuse. Elle évoque sa déception. On aurait pu l'entendre mais assortie de regrets. Aucunement. Elle assume l'accusation en en donnant une signification invraisemblable : "*Je note juste que les gens qui votent pour lui y trouvent leur compte, c'est comme ça qu'il faut comprendre ma phrase*".

Et de faire un amalgame sans fondement à un procès qui m'oppose au journal Ouest-France. En janvier 2019, celui-ci avait publié une "fake news" sans mettre en œuvre un principe de déontologie du journalisme : vérifier l'information. Une campagne

sur les réseaux sociaux avait suivi. Tout s'était terminé par la récupération de la fausse information par une manifestation de gilets jaunes qui avaient attaqué mon domicile mettant en danger la sécurité de ma famille. J'avais qualifié ces méthodes journalistiques de "fachos". Cela reste ma conviction. J'ai été condamné en première instance. J'ai interjeté appel.

Xavier Bertrand qui avait de façon comparable traité Mediapart de "facho" a gagné devant la Cour de cassation au nom de la liberté d'expression.

C'est logique à partir du moment où le terme employé repose sur des faits précis qui s'éloignent des valeurs démocratiques fondamentales.

Le propos de Mme Coindre n'a qu'un motif : le fait de ne pas voter pour elle dans un scrutin par définition pluraliste.

L'ensemble du groupe "Cholet Autrement" est complice, approuvant dans un communiqué l'attitude de Mme Coindre et en ajoutant au passage le mensonge qui est sa marque de fabrique.

Ce serait "une frange" de mon électoral qui serait "facho". Mme Coindre a écrit "*mes concitoyens sont des fachos*" donc tous les Choletais, précisant en Conseil municipal qu'elle visait mes électeurs. Tous, pas "une frange".

Je ne résiste pas à retranscrire le texte de Mme Leprêtre, ex-colistière de "Cholet Autrement" déjà citée qui écrit dans son blog "Dame Papote" : "**Un colistier de "Demain Cholet" avait mis sur sa page publique, que les Choletais étaient des fachos, en raison de leur vote. Phrase qui n'était absolument pas passée, dans la liste de la majorité, pas plus que pour bon nombre de colistiers de "Cholet Autrement". Tant et si bien, que ce post a semblé suffisamment déplacé, pour être mis dans la balance d'une éventuelle fusion, entre les deux listes.**

**Seulement voilà, la fin justifiant le moyen, et après le départ d'une grosse partie des colistiers de "Cholet Autrement"; la fusion envisagée balayait du revers de la main, ce qui pourtant avait fait l'objet d'un débat".** C'est bien la preuve que le propos de Mme Coindre était connu de tous, notamment sa tête de liste du 1<sup>er</sup> tour, M. Jauneault, et sa tête de liste du 2<sup>nd</sup> tour Mme Hardy.

**Je veux rassurer les Choletais. Même si je pense, et c'est logique, que ceux d'entre eux qui ne votent pas pour moi se trompent, j'aurai toujours pour eux le plus grand respect. Parce qu'ils sont tous mes concitoyens en tant que citoyen et mes administrés en tant que Maire.**

**Gilles Bourdoleix**

des villes cyclables, alors que dès 2012 étaient annoncés 39 km, réalisés en fait en 2020! Non, l'écologie n'est ni "intelligente quand elle n'est pas animée par des écologistes sectaires", comme l'a prétendu la majorité, ni intelligente du tout, car elle est "la science des relations des organismes avec le monde environnant". Seule une politique écologique ambitieuse et animée par une infrastructure mentale qui n'est pas du siècle dernier peut encore initier les changements nécessaires pour préserver les chances d'avenir.

**Cholet Autrement**

### L'OBJET



## UNE STATUE DE BRONZE POUR DES VAINCUS EN OR

En cette fin d'année synonyme de commémoration de la guerre franco-prussienne de 1870, Cholet va mettre en valeur une statue érigée à l'époque pour glorifier le patriotisme français. Il s'agit d'une réplique en bronze de l'œuvre d'un sculpteur français et présente à Cholet depuis 1902.

Sur cinq répliques françaises de cette statue de bronze, une se dresse à Cholet. La *Gloria Victis*, sculptée et présentée par l'artiste Antonin Mercié en 1872, se veut un hommage aux patriotes français vaincus durant la guerre menée contre la future Allemagne unifiée.

### Une signification originale

Plus que cela, cette statue vise à faire perdurer le souvenir du conflit de 1870-1871. Un monument d'ailleurs incrusté de texte mais sans préciser de date. Et donc intemporel. L'œuvre de 2,20 mètres de haut représente une figure féminine ailée, la "Gloire", qui porte un soldat mourant avec une épée brisée dans sa main droite.

D'habitude, des monuments sont plutôt érigés pour célébrer les vainqueurs mais ici on a souhaité glorifier les morts pour atténuer une défaite humiliante. La reddition de l'Empereur Napoléon III face à l'adversaire prussien a été signée le 2 septembre 1870, suite à la défaite des troupes françaises lors de la bataille de Sedan (Ardennes).

### La volonté des anciens combattants

À Cholet, l'impulsion venue d'anciens combattants, et du Maire de l'époque Victor Marie-Baudry, a permis le 13 juillet 1902 l'inauguration de cette statue située place de la République.

En ce mois de décembre 2020, la Ville a donc décidé de placer un pupitre explicatif devant cette *Gloria Victis*. Il racontera son histoire parfois oubliée, de quoi contribuer davantage à ce que tous les regards se tournent vers la statue.

### INFOS PRATIQUES

HÔTEL DE VILLE  
02 72 77 20 00  
[contactville@choletagglomeration.fr](mailto:contactville@choletagglomeration.fr)

HÔTEL D'AGGLOMÉRATION  
02 44 09 25 00  
[contacttaglo@choletagglomeration.fr](mailto:contacttaglo@choletagglomeration.fr)

MAIRIE ANNEXE DU PUY SAINT BONNET  
02 41 56 41 76  
[mairie-puy-saint-bonnet@choletagglomeration.fr](mailto:mairie-puy-saint-bonnet@choletagglomeration.fr)

[cholet.fr](http://cholet.fr)

**Le service État civil et les services culturels seront exceptionnellement fermés les 26 décembre et 2 janvier.**

## CHOLETmag

Mensuel municipal d'information, réalisé par la direction de la Communication de la Ville de Cholet  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Florent BARRÉ  
CONTACT Hôtel de Ville 49321 Cholet cedex 02 72 77 20 00 [choletmaginternet@choletagglomeration.fr](mailto:choletmaginternet@choletagglomeration.fr)  
DIRECTION DE LA COMMUNICATION Delphine STÉPHAN / RÉDACTEUR EN CHEF Gouvenn DEBOIS / RÉDACTION Marion VEILLET Élise JUHEL - Mathieu DELAUNAY - Gouvenn DEBOIS Emmanuel LECOMTE / PHOTOS Étienne LIZAMBARD David ANDRÉ - SHUTTERSTOCK / COMPOSITION Valérie GOBLET / RELECTURE Les Décoquilleurs IMPRESSION ICI / DISTRIBUTION Adrexo / Tiré à 33 000 exemplaires / DÉPÔT LÉGAL décembre 2020

**Pour recycler le verre c'est ici**

**Et pas ailleurs**

**Seulement LÀ!**

**Le Choletais**  
L'audace pour réussir



audacieuse  
ambitieuse  
attractive  
créative

**CHOlet**   
l'entrepreneante

